

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 10422 Numéro SIREN : 843 751 595 Nom ou dénomination : A.I.P RENOVATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2022 sous le numéro de dépôt 25281

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102020	et clos le	30092021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			☐		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			☐		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS AIP RENOVATION		87 Rue Gutenberg	
SIRET	8 4 3 7 5 1 5 9 5 0 0 0 1 1	93700 DRANCY	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Travaux d'isolation	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
		☐

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	2 4 1 2 4	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐ Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐ Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐ Société d'investissement immobilier cotée ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐ Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % ☐				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
O. C. E. 69 rue de la Belle Etoile Batiment E 95700 ROISSY EN FRANCE Tél: 01.56.48.07.80		 Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 17/01/2022 Lieu: DRANCY
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Présidente - BALTA Narcisa-Aura
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

[illegible]

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

I	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--

[illegible]

J	DIVERS
---	--------

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																																																			
Adresse de l'entreprise 87 Rue Gutenberg										93700 DRANCY										Durée de l'exercice précédent* 1 2																																									
Numéro SIRET*										8	4	3	7	5	1	5	9	5	0	0	0	1	1	Néant ☐ *																																					
																				Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 1										N-1 13 0 0 9 2 0 2 0																															
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4																					
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																																			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																																							
	Frais de développement *										CX											CQ																																							
	Concessions, brevets et droits similaires										AF											AG																																							
	Fonds commercial (1)										AH											AI																																							
	Autres immobilisations incorporelles										AJ											AK																																							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																																							
	Terrains										AN											AO																																							
	Constructions										AP											AQ																																							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR											AS																																							
	Autres immobilisations corporelles										AT	2 083										AU	166										1 917										559																		
	Immobilisations en cours										AV											AW																																							
	Avances et acomptes										AX											AY																																							
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																																							
	Autres participations										CU											CV																																							
	Créances rattachées à des participations										BB											BC																																							
	Autres titres immobilisés										BD											BE																																							
	Prêts										BF											BG																																							
	Autres immobilisations financières*										BH	1 460										BI											1 460										760																		
TOTAL (II)										BJ	3 543										BK	166										3 377										1 319																			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL											BM																																							
	En cours de production de biens										BN											BO																																							
	En cours de production de services										BP											BQ																																							
	Produits intermédiaires et finis										BR											BS																																							
	Marchandises										BT											BU																																							
	Avances et acomptes versés sur commandes										BV											BW																																							
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*										BX	43 560										BY											43 560										14 120																		
	Autres créances (3)										BZ	8 017										CA											8 017										9 092																		
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																																							
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD											CE																																							
	Disponibilités										CF	6 677										CG											6 677										18 640																		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*										CH	672										CI											672										315																		
	TOTAL (III)										CJ	58 926										CK											58 926										42 166																		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																																																		
	Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																																		
	Ecart de conversion actif* (VI)										CN																																																		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	62 469										1A	166										62 303										43 486																		
Renvois : (1) Dont droit au bail																				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	1 460										(3) Part à plus d'un an :										CR										
Clause de réserve de propriété :*					Immobilisations :															Stocks :																				Créances :																					

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3...000.....)			DA	3 000	3 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	300	300	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF	
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	
	Report à nouveau			DH	17 721	15 825	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	20 277	1 896	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	41 298	21 021	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	3 581	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	7 059	4 558	
	Dettes fiscales et sociales			DY	10 364	17 906	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	21 005	22 464	
	Ecart de conversion passif * (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	62 303	43 486	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	21 005	22 464
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION Néant

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	185 338	FH		FI	185 338	126 176	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	185 338	FK		FL	185 338	126 176	
	Production stockée*						FM		(4 851)	
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO		3 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP			
	Autres produits (1) (11)						FQ	4	35	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	185 342	124 360	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	9 440	8 809	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	65 867	51 412	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 030	909	
	Salaires et traitements*						FY	68 844	51 194	
	Charges sociales (10)						FZ	13 082	9 167	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*			GA	357	274	
				- dotations aux provisions			GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	35	40	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	160 654	121 806	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	24 689	2 554		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	24 689	2 554		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS AIP RENOVATION										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	250		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	250		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	674	658	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	368		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 042	658	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(792)	(658)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 619		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	185 592	124 360	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	165 315	122 464	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	20 277	1 896	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	PCEA										250		
	VCEAC									368			
AMENDES									674				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.I.P RENOVATION
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 87, rue Gutenberg
93700 DRANCY
843 751 595 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 JANVIER 2022

L'an 2022,
Le 31 janvier,
A 10 heures,

Madame Narcisa-Aura BALTA,
Demeurant 25 Bis, rue Victor Hugo – 93150 Le Blanc-Mesnil,

Associée unique de la société A.I.P RENOVATION,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Narcisa-Aura BALTA, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2021 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération de la Présidente,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

BN

PREMIERE DECISION

L'associée unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 20 277,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20 277,18 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 37 998,38 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- *Exercice clos le 30 septembre 2019 :*
- - 14 285,71 euros, soit 142,86 euros par parts sociales
 - Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 285,71 euros

TROISIEME DECISION

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'associée unique a perçu une rémunération d'un montant de 22 706,53 euros en qualité de Présidente au cours de l'exercice écoulé.

Elle pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

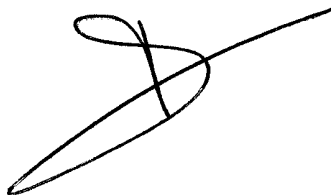
CINQUIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

BN

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Narcisa-Aura BALTA

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'N' followed by a horizontal line extending to the right.

A.I.P RENOVATION
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 87, rue Gutenberg
93700 DRANCY
843 751 595 RCS BOBIGNY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JANVIER 2022

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 20 277,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 20 277,18 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 37 998,38 euros.

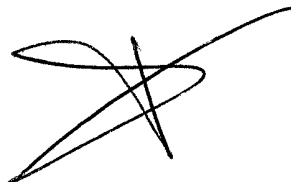
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- *Exercice clos le 30 septembre 2019 :*

14 285,71 euros, soit 142,86 euros par parts sociales

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 14 285,71 euros

Certifié conforme
La Présidente



BN